

# La laïcité, la République et l'école

par Laurent Lafforgue

L'invitation du “Comité Laïcité République” à intervenir dans son colloque du 29 mars 2006, organisé sur le thème “*Refonder l'école de la République*”, m'incite à réfléchir et à m'exprimer sur un sujet difficile : la laïcité, la République et l'école.

Que je dise tout de suite que je ne suis laïque que très partiellement. Beaucoup se réclament aujourd'hui de la laïcité, mais en jouant sur ses ambiguïtés. Pour ma part, je distingue au moins cinq sens différents que ce mot a pris ou prend chez les uns ou les autres, et je n'adhère qu'à deux d'entre eux.

Le premier sens est celui d'une hostilité à toute religion, plus particulièrement au christianisme, et plus encore au catholicisme. En décembre dernier, des amis parisiens qui habitent près de la place de la République entendaient des manifestants, qui commémoraient la loi de séparation de 1905, défiler sous leurs fenêtres en criant : “*Mort à l'Église !*” Je tiens d'autant plus à affirmer publiquement ma reconnaissance, ma fidélité et mon amour filial envers l'Église catholique, qui ne m'a jamais fait que du bien et m'a comblé du trésor le plus précieux, que je n'ai jamais trouvé ailleurs. Ceux qui professent la haine de l'Église, au point d'appeler à sa mort, n'imaginent pas quelle blessure ils infligent à ceux qui reconnaissent en elle l'Épouse du Christ. Ils devraient s'interroger sur les raisons et le sens de cette haine : l'Église n'exerce plus aucune domination depuis des lustres, n'a plus d'autres armes que celle de sa parole et de son témoignage que chacun est libre de rejeter ou d'accepter, prodigue son soutien et son aide aux personnes dans l'épreuve, développe chez ses fidèles des vertus civiques, et contribue à l'éducation d'une partie importante de la population.

Le second sens de la laïcité est celui de l'injonction faite aux religions, et tout spécialement au catholicisme, de rester confinées à l'espace intime. Je ne l'apprécie guère plus que le précédent puisque, sous prétexte de pacification de la société et de mise à distance – d'ailleurs légitime – du politique vis-à-vis du religieux, il tend à étrangler lentement ce dernier en exigeant de lui ce qui est contraire à sa nature. J'entends souvent des chrétiens, et particulièrement des jeunes, évoquer combien il leur est devenu difficile de mentionner leur foi parmi leurs collègues ou leurs camarades, ou de prendre la défense de l'Église quand elle est tournée en dérision ou injuriée, – sans être regardés de haut, voire moqués ou pris à partie.

La mise à l'écart du christianisme, et la stigmatisation larvée dont il fait l'objet dans notre pays, me paraissent entraîner une dénaturation du débat politique, quand nombre d'âmes ardentes et passionnées s'y jettent avec une exigence d'absolu et de pureté que seule la foi en Dieu aurait pu combler. Elles laissent un vide béant, que pourraient chercher à remplir d'autres traditions religieuses qui, au contraire du catholicisme, bénéficient de l'appui et des ressources d'États nombreux et riches qui ignorent la séparation européenne du spirituel et du temporel. Je ne suis pas seul à remarquer que lorsqu'une conversation aborde un sujet religieux, elle se focalise presque inmanquablement et presque aussitôt sur l'islam. Et que beaucoup de nos

compatriotes, soumis qu'ils sont à l'influence des médias, se font une image de la religion qui est celle de l'islam – ou de sa pointe fondamentaliste – et qui n'est pas plus chrétienne ou juive que l'idée théiste de Dieu largement répandue auparavant.

Je tombe d'accord avec “Le Canard Enchaîné” que la liberté d'expression ne s'use que lorsque l'on ne s'en sert pas, et je refuse de mettre ma foi chrétienne sous le boisseau. La réserve naturelle que partagent beaucoup de chrétiens et de juifs quand il s'agit de parler de foi et de religion, ne doit pas les conduire à abandonner l'espace public. Ils peuvent tenir sur le divin et sur l'homme des discours qui ne ressemblent à aucun autre, et il est important que leurs voix spécifiques se fassent entendre.

Le troisième sens de la laïcité est celui de la neutralité de l'État en matière religieuse. Il conduit parfois nos dirigeants à énoncer des contre-vérités étonnantes, comme lorsque l'actuel chef de l'État déclara que “*les racines de l'Europe sont autant musulmanes que chrétiennes*” [1]. Quel musulman n'a pas haussé les épaules ? Est-il possible de balayer d'un revers de main les saints de l'Europe, ses mystiques, ses martyrs, ses missionnaires, ses fondateurs de congrégations, ses lieux de pèlerinage, ses cathédrales, ses monastères, son manteau d'églises et de temples, les calvaires, les croix des chemins, l'attachement de générations entières à la foi dans le Christ ?

Je pense que la neutralité religieuse est impossible, car la religion pose la question de la vérité, et ne pas vouloir choisir face à cette question est encore choisir. La prétendue neutralité de l'État me paraît liée au relativisme, au scepticisme et au nouveau nihilisme qui ont gagné nos sociétés, et qui figurent parmi les principales causes philosophiques de la destruction de l'école. Quand l'esprit critique est supplanté par le sentiment, de nature radicalement différente, qu'il n'existe pas de vérité, l'école perd son sens – qui réside dans le souci de la vérité – et elle se délite.

L'une des causes de la perte de l'orientation vers la vérité que connaît notre société est sans doute l'image romantique des ruptures, des révolutions intellectuelles, qui renverseraient à un moment tout ce qui aurait été pensé auparavant, et le feraient apparaître rétrospectivement comme entièrement faux et stupide. Cette image sape la confiance que nous pouvons mettre dans la vérité, puisqu'elle nous fait accroire que toute conclusion que nous pourrions tirer de nos raisonnements est une illusion appelée à se dissiper un jour comme une fumée. Or cette image est fautive. Le mathématicien que je suis a été amené, depuis qu'il est devenu chercheur, à revaloriser considérablement la notion de tradition, entendue non pas comme le respect borné d'un héritage figé et intangible, mais comme la reprise jamais lassée, la rumination et l'approfondissement indéfini d'un héritage vivant. Toutes les disciplines que nous connaissons, comme la littérature, la philosophie, les sciences ou les mathématiques, sont des traditions en ce sens-là. Même les plus grands bouleversements intellectuels de l'Histoire n'ont pu se produire que sur la base de ce que les esprits avaient élaboré et mûri au cours des âges, en recomposant certains de ses éléments et en mettant en tension les unes contre les autres les différentes représentations contradictoires que toute vision de la condition humaine et du monde – de n'importe quel temps et n'importe quelle culture – porte en elle. Le caractère inachevé de toute tradition ne doit pas nous conduire à penser que tout est faux, mais à la discuter, à l'interroger sans se lasser, à la développer, et éventuellement à l'infléchir, toujours poussés par l'appel de la vérité ; ce sont les conditions de la vie de l'intelligence et de sa fécondité.

Que cet appel ne soit plus guère entendu est aussi causé à mon avis par une confusion et un déséquilibre, qui se sont peu à peu installés dans notre civilisation au cours des derniers siècles, entre deux sens du mot “vérité” qui se situent sur deux

plans entièrement différents. D'une part, ce mot désigne l'ensemble des vérités objectives et positives, c'est-à-dire des évidences sensibles et des affirmations manifestées comme vraies, dont les énoncés mathématiques démontrés fournissent le modèle exemplaire. Cet ensemble est contenu dans celui plus vaste, et même illimité, des choses qui attendent d'être vues et des affirmations qui attendent les deux étapes de leur découverte : d'être formulées puis d'être prouvées, c'est-à-dire mises en relation avec suffisamment d'autres affirmations et de faits reconnus pour convaincre la raison. D'autre part, le mot "vérité" désigne ce qui permet aux vérités particulières de se manifester comme vraies, d'apparaître. Cette vérité-là n'appartient pas au monde mais elle est étroitement liée à la vie, elle se confond peut-être avec elle, en tout cas on peut la qualifier de vérité vivante. C'est avec elle que le chercheur connaît à l'instant de la découverte une étreinte éblouissante qui s'évanouit aussi vite et aussi mystérieusement qu'elle est venue. Et c'est elle seule qu'il cherche avec passion et qui l'attire, qui le met en marche, et dont l'espérance de la toucher lui fait supporter des années de travail douloureux. En effet, quand un chercheur résout enfin une question difficile et comprend ce qui s'était si longtemps dérobé à son esprit, il s'en désintéresse presque aussitôt et se tourne vers une autre question. C'est donc que le problème qui l'avait occupé pendant tant d'années n'était pas le véritable objet de sa quête, mais seulement son occasion. Son véritable objet était la vérité vivante. Que celle-ci soit le but de la vie, que peut-être elle soit la vie, n'ôte rien à la valeur des vérités particulières, positives et objectives, ni à celle du langage, des mots qui permettent de les chercher, de les trouver et de les exprimer. Bien au contraire, puisque la vérité vivante ne peut être poursuivie qu'à travers ces vérités particulières et en s'appuyant sur elles, qu'il s'agisse de connaissances établies, de grandes oeuvres de la culture universelle, ou encore – bien que cela touche un autre ordre – d'un contenu de foi explicite et raisonné. Mais confondre la première avec les secondes amène à demander à celles-ci plus qu'elles ne peuvent donner, puis à les rejeter quand il devient évident qu'elles ne sont pas la vie, jusqu'à fuir dans un nihilisme qui voit en elles cette mort qu'il est en fait lui-même. Je suis persuadé que notre temps a besoin, pour retrouver le goût de la vérité, de réapprendre la distinction entre la vérité vivante et les vérités particulières qui sont les traces qu'elle laisse dans le monde sensible et intelligible [2].

Enfin, il faut placer sans cesse devant nos yeux le premier caractère de toute vérité : la vérité ne dépend pas de nous, nous n'en décidons pas. Dans la tradition mathématique, ce caractère est rendu palpable sous la forme des règles extraordinairement précises et rigoureuses de la démonstration, celles qui permettent de considérer un énoncé comme prouvé ou non. Je dirais aussi que dans le catholicisme, il est manifesté par la reconnaissance de la double autorité de l'Écriture et de la tradition, et par l'existence du magistère, de la hiérarchie ecclésiale, – et dans le judaïsme, par l'intangibilité de la Torah dont pas une seule lettre ne pourrait être modifiée, et qui mérite une étude infinie. Sans doute peut-il prendre encore bien d'autres formes. Quoi qu'il en soit, il me paraît très important que, dans l'école publique, ce caractère de la vérité soit constamment reconnu et honoré. Cela se réalise à travers l'apprentissage des règles du raisonnement : dans le domaine littéraire, celles de la dissertation, et dans le domaine mathématique ou scientifique, celles de la preuve.

Le quatrième sens de la laïcité, auquel j'adhère entièrement, consiste dans le respect absolu de la liberté des consciences [3] : liberté d'incroyance ou de foi, – de pratique d'une religion ou d'absence de pratique, – de conversion ou d'apostasie, – de pensée, – et d'expression responsable. Cette liberté comprend évidemment celle d'être

toujours reconnu par la collectivité comme une personne plutôt que comme membre d'une communauté, et donc de pouvoir garder en public une réserve absolue quant à ses convictions religieuses ou irréligieuses. A l'inverse, elle comprend, pour les personnes qui le veulent, la liberté de faire publiquement l'apologie de convictions ou d'une espérance auxquelles elles adhèrent, ou de critiquer en termes vigoureux ce qui choque leurs consciences. L'école doit donner les moyens de la pensée et du jugement, conditions de la liberté de l'esprit, qui sont la maîtrise du langage et la culture.

Contrairement à ce que nous autres français pensons habituellement, la liberté pour chacun de chercher la vérité et d'y adhérer selon sa conscience, n'est pas nécessairement mieux assurée quand l'État se déclare neutre, même s'il est vrai que beaucoup de pays qui entretiennent un lien officiel avec une religion particulière respectent fort mal, voire pas du tout, la liberté de conscience de leurs propres ressortissants. L'Angleterre figure certainement aux yeux du monde comme l'une des plus grandes et des plus anciennes terres de liberté, or l'anglicanisme y est religion établie. De même les États-Unis, qui n'ont pas de religion officielle et qui connaissent un régime de séparation des Églises et de l'État, mais où les références religieuses reviennent de manière insistante dans les discours politiques et dans la représentation que le peuple américain se fait de lui-même. A ce propos, on ne s'est peut-être pas assez interrogé sur le fait qu'aujourd'hui le peuple juif, dans toute son extraordinaire diversité, se sent en majorité davantage chez lui dans l'Amérique chrétienne que dans la France laïque ; c'est d'autant plus frappant qu'il appartient à la gloire légitime de la Révolution française d'avoir émancipé les juifs – tout comme d'avoir aboli l'esclavage [4] et proclamé l'égalité de tous devant la loi – et que cela inspira à toutes les communautés juives, pendant plus d'un siècle, un amour ébloui de la France. Israël est un autre exemple de pays libre qui entretient officiellement un lien étroit avec au moins une religion.

Ces exemples ne sont pas des pays catholiques et, en effet, aucune puissance au monde n'est plus liée officiellement au catholicisme. Pour des raisons historiques qui peuvent paraître paradoxales – étant donné le rôle que l'Église a joué pour refonder le politique après l'effondrement de l'Empire romain, et qu'elle a gardé pendant plus d'un millénaire – le catholicisme est aujourd'hui, parmi les grandes religions du monde, la plus indépendante de tout pouvoir politique. On peut se demander si l'Église n'a pas retrouvé la place qui fut la sienne dans les premiers temps de son histoire, et qui est conforme à sa vocation [5], – ou bien si le monde ne manque pas depuis les Lumières d'une nouvelle théologie politique catholique, susceptible d'asseoir la liberté politique nouvelle sur la foi.

L'expérience de l'Histoire fait douter que, dans les périodes de tourmente, les pays laïques constituent de plus solides bastions de la liberté que ceux, comme les pays anglo-saxons, où la liberté s'est construite en s'appuyant sur le christianisme. Entrons-nous actuellement dans une telle période ? Je ne suis pas sûr que la liberté ne soit pas à nouveau menacée dans notre pays, avant tout parce que ses fondements sont ébranlés par la destruction de l'école.

Elle est remise en cause quand des communautés, confrontées au vide philosophique et spirituel de notre société, se replient sur elles-mêmes et retiennent leurs membres prisonniers d'une aliénation à la fois ancienne dans sa forme, et moderne en ce qu'elle est revendiquée comme une prise de position politique. Elle est aussi remise en cause quand, à la suite du retournement complet des mœurs dans les dernières décennies, s'installe un nouveau conformisme qui fait percevoir et traiter comme déviant ce qui aurait paru normal il n'y a pas si longtemps. C'est ainsi qu'une

pression de groupe de plus en plus forte s'exerce sur les personnes, pour que leur mode de vie se plie à celui de la majorité. Les garçons et surtout les filles peuvent devenir l'objet de moqueries s'ils ou elles n'ont pas de petite amie ou de petit ami. De même, des fiancés qui attendent d'être mariés pour vivre ensemble. De même, des mères de famille nombreuse, que la société considère avec un mépris qui, à l'occasion, peut s'exprimer ouvertement. Ces façons de vivre sont désormais perçues par nos contemporains comme déviantes par rapport aux nouvelles règles sociales ; c'est comme si leur seule permanence jetait un doute sur le bien-fondé de l'évolution générale de la société, et elles attirent des petites vexations, qui blessent parfois profondément, et dont on ne sait jusqu'où elles iront. De nouvelles règles de comportement très astreignantes et de nouvelles opinions obligées s'imposent avec d'autant plus de facilité que l'école ne dispense presque plus de culture littéraire et philosophique, et n'entraîne plus à l'exercice de la raison et de l'esprit critique, si bien que les âmes restent sans résistance contre les fausses évidences diffusées par les médias et que les groupes adoptent collectivement.

Le cinquième sens de la laïcité, auquel j'adhère aussi de tout coeur et qui est cause de ma présence aujourd'hui parmi vous, est l'institution d'une école publique qui introduise à la langue des livres, à la culture et aux sciences, en restant dans un registre strictement intellectuel qui n'engage pas l'âme, et que les hommes de toutes convictions peuvent donc accepter, reconnaître et aimer. L'école du savoir ne demande ni ne donne de communion, mais elle crée un monde commun où tous peuvent se rencontrer et apporter leur contribution, tout en gardant l'âme à une certaine distance. Je lui suis profondément reconnaissant de ce monde qu'elle m'a ouvert comme à tant d'autres, et aussi d'avoir permis que trouvent leur place dans notre pays et dans notre culture des personnes de toutes origines, dont beaucoup n'auraient pas accepté la communion de l'Église.

Elle l'a permis, mais elle ne le permet presque plus, car cette école du savoir a largement disparu. On lui en a substitué une autre, à laquelle on croit bon de "fixer comme mission première de faire partager les valeurs de la République", comme dit une loi récente. Ce n'est plus la laïcité au sens auquel j'adhérais, et il suffit d'ouvrir les yeux pour voir si l'école de l'ignorance fait partager quoi que ce soit.

Beaucoup parmi vous, et moi aussi, vouons rétrospectivement une immense admiration et une profonde reconnaissance à l'école républicaine telle qu'elle a perduré jusqu'aux années 60 ; et nous rêvons de refonder une école non pas identique à ce qu'elle fut sous la IIIe et la IVe Républiques, mais qui renoue avec ses principes fondateurs, avec la valeur incommensurable reconnue à l'instruction, à l'étude, à la culture et au savoir.

Or, dès cette époque, on trouve sous la plume de ceux qui projetaient de réformer l'école républicaine, et même parfois de ses plus grands bâtisseurs, les germes des maux qui allaient la bouleverser de fond en comble à partir des années 60. On peut se demander pourquoi ces germes sont restés inoffensifs jusqu'aux années 30, et pourquoi ils se sont fortifiés après la guerre puis ont triomphé. Bien que je ne sois pas historien, je voudrais risquer une explication.

On se souvient qu'après presque un siècle d'impuissance de chacune des deux France à l'emporter durablement sur l'autre, la IIIe République ne s'installa que de justesse, les élections de 1871 ayant doté l'Assemblée d'une forte majorité royaliste. Il

fallut passer un certain nombre de compromis que résume l'expression de “*République conservatrice*”. A mon avis, l'école républicaine telle qu'elle fut fondée dans ces années-là représenta le plus important d'entre eux : elle combina l'idéal, issu des Lumières, d'émancipation par l'instruction, et l'héritage classique des savoirs, des méthodes et de l'orientation vers le vrai, le beau et le juste. Autrement dit, je fais l'hypothèse que l'école de la IIIe République a brillé magnifiquement pour avoir réalisé un équilibre entre les deux héritages, également vivants à l'époque, qui se partageaient la France : celui de l'Ancien Régime et de la fondation chrétienne et classique de la culture et de la civilisation françaises, et celui du mouvement émancipateur moderne manifesté dans la Révolution. Autant la vie politique en France est républicaine par essence puisqu'elle date de 1789, autant la culture et les sciences ne le sont pas puisqu'elles ont fleuri bien plus tôt. C'est pourquoi par exemple la plupart des grands écrivains du XIXe siècle et de la première moitié du XXe se sentirent étrangers à la modernité démocratique, et laissèrent une oeuvre nostalgique ou inquiète quant à l'avenir ; et même ceux qui se rangèrent sous le drapeau du progrès le firent sur la base d'une éducation classique, et en se situant par rapport à elle.

Ainsi, je pense que la culture française, pour être transmise et rester féconde, n'a pas pu et ne pourra jamais reposer sur le seul progressisme, qu'au contraire elle a un besoin vital d'entretenir un lien avec ses racines qui plongent dans l'ancienne France chrétienne et monarchique. Il en va fort différemment en politique, et on ne peut qu'être frappé par le caractère dérisoire ou odieux, et ridicule quand il ne fut pas criminel, des tentatives qui furent faites de réinvestir la politique en se réclamant des principes de l'ancienne France pour rejeter ceux de la nouvelle : cela va de la Restauration de 1814 et 1815 au régime de Vichy de honteuse et accablante mémoire, en passant par la férocité de la répression de la Commune, par “*l'ordre moral*” de la présidence de Mac-Mahon, et par l'antisémitisme, déchaîné en particulier contre Dreyfus. Ces épisodes ont été d'autant plus dommageables que, à côté des injustices et des crimes commis, ils ont peu à peu ruiné le crédit moral des héritiers de la vieille France, sur lesquels reposaient la culture et la civilisation françaises.

Mais, quelles que soient les responsabilités des uns et des autres, je déplore les lois laïques qui dressèrent l'école républicaine contre la source chrétienne et proscrivirent pour un temps l'enseignement des Congrégations, en l'espèce un pur déni de liberté que les abus de l'autre bord ne pouvaient justifier [6]. D'un côté, cela conduisit la France catholique à cultiver un anti-rationalisme contraire à sa propre tradition d'harmonie de la foi et de la raison. L'école républicaine elle-même en subit le contre-coup un demi-siècle plus tard quand des idéologues venus de milieux chrétiens jouèrent un rôle non négligeable dans le renversement des principes sur lesquels elle était assise, – je le dis avec douleur. Tout sécularisés qu'ils étaient, ils restaient sans doute imprégnés de refrains, hostiles à la raison et aux savoirs, entendus dans leur enfance. Je perçois dans ces refrains une trace de la radicalisation des affrontements au tournant du siècle.

De l'autre côté, cette rupture contribua à figer l'école républicaine dans le seul caractère que je serais enclin à lui reprocher, à savoir son positivisme. Lui aussi a laissé des marques durables, et renforcé une sorte d'enfermement volontaire de l'esprit français, dont les conséquences se font sentir jusqu'en sciences et dans le domaine économique. Je pense en effet que lui sont reliés le manque d'intérêt des dirigeants français pour la recherche, c'est-à-dire leur scepticisme devant la richesse infinie que le

monde intellectuel offre à l'exploration, – leur mépris pour les universités nées de l'Église médiévale, et leur prédilection pour l'enseignement, clos sur lui-même et rassurant, des grandes écoles héritées des Lumières.

Mais tout cela n'est rien en comparaison des dommages causés par le régime de Vichy. Loin s'en faut qu'il ait rassemblé les héritiers de la vieille France, et loin s'en faut que la Résistance ait coïncidé avec le camp progressiste – elle fut fondée et baptisée par un homme de l'ancienne France, et les chrétiens apportèrent sans doute la principale contribution au sauvetage des trois quarts des juifs de notre pays [7] – mais il reste que ce régime prétendit incarner la tradition française et que, au moins en ses débuts, de nombreux évêques lui manifestèrent leur soutien. Après la Libération, l'équilibre sur lequel avait vécu l'école était rompu, et elle fut entraînée de plus en plus loin et de plus en plus vite dans une direction purement progressiste : la révolution de ses structures, prônée par le plan Langevin-Wallon, fut mise en oeuvre par la Ve République naissante, et celle de ses buts et de ses méthodes vint deux décennies plus tard, avec le large concours des “chrétiens de gauche” pressés de tourner la page d'une tradition qui pouvait paraître irrémédiablement salie.

Je connais bien les catholiques progressistes. Ils ont profondément marqué la vie ecclésiale de notre pays, et restent très présents et actifs dans les paroisses et les aumôneries. Beaucoup exercent des professions de service d'autrui, comme celles de professeur, d'instituteur, d'infirmière, de médecin ou d'assistante sociale. Ils se sont voulus authentiques, sincères, désintéressés et généreux, et certainement y sont-ils parvenus dans la mesure que permettent les forces humaines. Ils se rangent dans la catégorie générale et ancienne de la “*militance*”, qui est née dans l'Église, mais qui a connu une grande fortune dans les derniers siècles, sous sa forme sécularisée de volontarisme fondé sur la conscience d'avoir de bons sentiments et de bonnes intentions – une conscience qui n'est alors plus chrétienne.

Après le désastre de la civilisation européenne au XXe siècle, ils ont cherché une nouvelle voie, et ont entrepris d'humaniser le monde en agissant sur les structures sociales. On peut constater aujourd'hui que cette action n'a pas produit tous les fruits escomptés : étrangement, les âmes semblent avoir perdu ce que les structures ont gagné en humanité. Le sens de la réalité de la vie, l'amour de la beauté et de la vérité, l'attention aux personnes et aux êtres vivants, et l'intérêt pour les choses sensibles et intelligibles, se sont étiolés au fur et à mesure que la foi et la culture semblaient plus étrangères à la transformation des structures et des conditions de vie, et que plus personne n'était vraiment sûr de devoir les transmettre. La soif d'absolu des jeunes générations s'est peu à peu investie dans une exigence d'égalité, de justice sociale et de droits toujours plus étendus – exigence d'autant moins susceptible de trouver une fin qu'elle traduit un besoin des âmes qui n'appartient pas à l'ordre des rapports sociaux – tandis que les structures ont paru échapper au contrôle des peuples, et ne plus obéir qu'à leur propre logique organisationnelle. Il est vrai pourtant que l'ancienne voie européenne devait être repensée radicalement, puisque les désastres de l'Europe du XXe siècle sont bien réels, et que leur mémoire pèse légitimement sur nos âmes épouvantées. Pour chercher une autre voie, il n'est pas inutile d'interroger l'Histoire, sans hésiter à remonter très loin dans le temps.

Confrontés à la destruction de l'école et de la culture dans les dernières décennies, nous pourrions être tentés de mettre en cause le seul mythe du progrès, puisque son nom a été constamment invoqué pour justifier l'évolution générale de la société, celle de l'éducation, et les politiques suivies en matière scolaire. Le

progressisme paraît bien embarrassé à propos des enfants : il ne se réjouit pas souvent de leur venue qu'il ressent comme une entrave à la liberté des parents ; et quand ils sont là, il oscille entre la tentation de s'emparer d'eux comme d'un matériau malléable pour construire un monde nouveau, et celle de les considérer comme des adultes aliénés qui attendent leur émancipation. Il semble avoir réussi avec eux – mais avec quel éclat ! – seulement quand il bornait son ambition à étendre à tous le modèle d'éducation classique qui avait été élaboré à la suite de la Renaissance et des Réformes protestante et catholique, bien avant qu'il existât.

Pourtant, le caractère luciférien des tentatives politiques qui ont été faites pour rejeter l'héritage politique de la Révolution française montre que les choses ne sont pas si simples. La difficulté que rencontre le progressisme pour penser l'enfance n'est pas son apanage exclusif : elle est partagée par le monde contemporain dans son ensemble. De nature philosophique, elle résulte nécessairement d'une fausse représentation de l'homme, qui domine nos esprits avec d'autant plus de force qu'elle reste le plus souvent informulée.

En déclarant tout à l'heure que je n'adhérais pas à la laïcité dans son sens de neutralité de l'État en matière religieuse, j'ai bien eu conscience d'être particulièrement provoquant, y compris vis-à-vis de la plupart de mes frères chrétiens. On m'a affirmé maintes fois que la séparation des Églises et de l'État "*avait fait beaucoup de bien à l'Église catholique*", formule ambiguë dont je ne suis pas sûr de comprendre quel sens on lui donne. Mais qu'en est-il de notre pays ? Se porte-t-il si bien qu'il soit illégitime d'interroger aucune de ses certitudes les mieux installées ?

Je pense pour ma part que notre République connaîtrait un meilleur équilibre si le pouvoir politique, tout en respectant la distance qui met l'ordre de la charité infiniment plus haut, lui faisait révérence d'une manière ou d'une autre. L'affaissement, très rapide depuis quelques décennies, de la société française, de sa culture et de l'État lui-même – procédant en grande partie des carences d'éducation et d'instruction dont souffrent les jeunes générations, qui paient un lourd tribut au refus ou à l'incapacité de leurs aînés d'assumer leurs responsabilités à leur égard – m'incline à penser que notre pays ne peut se passer encore longtemps de ses racines religieuses sans aller à la mort. Je soupçonne que la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> Républiques, et spécialement leur école, ont largement vécu grâce au sens de la vie, aux vertus et à l'héritage chrétiens de la plus grande partie de la population. Cet héritage a été très mal transmis à partir des années 60, et voici que la société, l'école et la République vacillent. La plupart d'entre vous êtes sans doute scandalisés par mes propos ; alors, prouvez que la société et l'État peuvent tenir debout, et que la culture française peut continuer à fleurir, sans s'appuyer sur la foi et les valeurs chrétiennes ! Pour cela, la première chose à faire est de reconstruire une école de l'instruction, de la culture et du savoir. Je prévois que si nous n'y parvenons pas, il appartiendra un jour à l'Église, avec peut-être le concours d'autres forces spirituelles comme le judaïsme, de recueillir ce qui restera de la culture et de la civilisation françaises, et de leur redonner vie, pour qu'elles continuent d'enrichir le monde comme elles l'ont fait pendant des siècles.

Quoi qu'il en soit, la situation est si grave que se retrouvent dans l'inquiétude pour l'école, avec la volonté farouche de la redresser et de la sauver, des représentants des deux grands héritages spirituels de notre pays, de la tradition chrétienne fondée sur la foi, et de l'humanisme de Condorcet, – et qui, les uns comme les autres, n'ont renoncé ni à la question de la vérité, ni à la liberté, ni à l'homme, ni à la France peut-être. Cela

ne signifie pas qu'il faudrait souhaiter que nos divergences s'estompent dans la fraternité de ce combat, en tout cas jamais au prix du souci de la vérité.

L'idéal d'émancipation de tous par l'instruction exige une école républicaine de très grande qualité intellectuelle, et qui ne requière aucune adhésion des âmes, donc doublement laïque : à distance du politique comme du religieux.

Mais je pense aussi que la survie de la culture française demande, à côté de l'école laïque, une école chrétienne qui assume l'héritage de l'ancienne France.

## Notes :

[1] Ce propos du chef de l'État fut rapporté par l'éditorialiste Yvan Roufiol dans le quotidien "Le Figaro" du 7 novembre 2003, puis repris dans divers médias. A ma connaissance, il ne fut pas démenti par l'Élysée.

[2] Sur le sujet de la perte moderne et contemporaine du sens de la vérité (et sur d'autres qui lui sont liés), on peut lire l'oeuvre lumineuse – et encore trop peu connue en France – de Michel Henry. En particulier "La barbarie" (252 pages, rééd. PUF, 2004), "C'est moi la vérité : pour une philosophie du christianisme" (344 pages, Seuil, 1996), "Marx : une philosophie de la réalité (volume I, 480 pages) et : une philosophie de l'économie (volume II, 486 pages)" (rééd. Gallimard, 1991).

[3] Sur cette question, citons le "catéchisme de l'Église catholique" (article 1738) :

*"Le droit à l'exercice de la liberté est une exigence inséparable de la dignité de la personne humaine, notamment en matière morale et religieuse. Ce droit doit être civilement reconnu et protégé dans les limites du bien commun et de l'ordre public."*

Il serait vain, hélas, de prétendre que les catholiques et le magistère de l'Église ont toujours respecté la liberté des consciences, même si nombre de ceux qui ont le plus reproché à l'Église son intolérance ont fait preuve d'une intolérance semblable, voire bien pire, – et si l'imagination de nos contemporains a tendance à réévaluer les crimes commis par des chrétiens à l'aune des standards établis par les régimes athées du XXe siècle.

Pour ce qui est des déclarations de principes, on peut lire et confronter :

- La déclaration sur la liberté religieuse du Concile Vatican II "*Dignitatis humanae*" (promulguée le 7 décembre 1965).
- L'encyclique "*Pacem in terris*" du bienheureux pape Jean XXIII (avril 1963).
- Le discours (reproduit dans le numéro 1415 de la "Documentation catholique") de Mgr De Smedt, évêque de Bruges, devant le Concile (en novembre 1963), pour présenter la première rédaction du texte sur la liberté religieuse.
- L'encyclique "*Quanta Cura*" promulguée en décembre 1864 par le bienheureux pape Pie IX, avec son célèbre recueil annexé des "principales erreurs de notre temps", le "*Syllabus*". Mgr De Smedt y revient dans son discours de présentation, car elle apparaît comme le texte de la tradition catholique le plus difficile à concilier avec le principe de la liberté religieuse.
- L'article "Liberté religieuse", par Ph. Delhaye, dans l'encyclopédie "Catholicisme Hier, Aujourd'hui et Demain" (Tome 7, colonnes 676-689, Letouzey, 1975).

[4] Pour être juste, il faut noter qu'alors, la traite – mais pas encore l'esclavage – avait été abolie par certains des nouveaux États constituant les États-Unis, et par le Danemark, premier État-nation à le faire, en 1792. Voir le livre d'Olivier Pétré-Grenouilleau, “Les traites négrières : essai d'histoire globale” (468 pages, Gallimard, NRF, 2004).

[5] A propos des théologies politiques catholiques, de leurs métamorphoses dans les derniers siècles et de leur possible fécondité, on peut lire les essais brillants et surprenants de Fabrice Bouthillon, “La naissance de la mardité : Une théologie politique à l'âge totalitaire – Pie XI (1922 – 1939)” (336 pages, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002), “Les schèmes qu'on abat : A propos du gaullisme” (72 pages, Éditions de Fallois, 1995), “L'illégitimité de la République : Considérations sur l'histoire politique de la France au XIXe siècle (1851-1914)” (312 pages, Plon, 2005).

[6] La loi de 1901 accordait à toute association, même religieuse, la faculté de se former librement. Mais les Congrégations religieuses furent exclues du bénéfice de la loi, et soumises à autorisation législative. Le Ministère Combes rejeta sans examen toute demande d'autorisation provenant des Congrégations vouées à l'enseignement ou à la prédication. Des centaines d'entre elles durent s'exiler ou séculariser leurs membres, et on procéda à la liquidation de leurs biens.

[7] On peut lire à ce sujet le livre très documenté de l'historienne israélienne Limore Yagil : “Chrétiens et Juifs sous Vichy (1940-1944) : sauvetage et désobéissance civile” (765 pages, Éditions du Cerf, 2005).